



DECLARATION LIMINAIRE CTSD « Carte Scolaire »

3 Avril 2015

Madame l'Inspectrice d'Académie,
Mesdames, Messieurs,

Malgré une dotation positive pour la troisième année consécutive, et la plus conséquente de l'académie avec 130 postes supplémentaires, les conditions de travail de nos collègues seront encore bien difficiles à la prochaine rentrée. A l'heure où l'on compte sur un engagement fort de l'Éducation Nationale et de ses enseignants, force est de constater que les moyens alloués à notre département ne répondront pas aux besoins notamment ceux de remplacements qui brillent par leur absence, et la formation continue par son indigence. Vos décisions trop restrictives sur les disponibilités, les mutations et les temps partiels viennent assombrir la rentrée 2015 Il n'est pas étonnant que nous voyons surgir çà et là les symptômes de personnels à bout de souffle et une cohorte d'enseignants quelque peu désabusés.

D'autant que la montée démographique estimée à 1766 élèves s'avèrera sans aucun doute, cette année encore, plus importante. Le maintien des seuils actuels ne permettront pas également aux collègues de voir une amélioration quotidienne de leurs conditions de travail, et le travail mené en GT fait apparaître trop d'écoles en attente d'une ouverture, notamment les élémentaires (45 sur 80)

Le SE UNSA acte :

- la création de deux binômes pour aider les équipes dans la scolarisation des élèves avec des troubles du comportement hors handicap, qui sont une source importante de déstabilisation dans les écoles.
- Pour les RASED la création de 8 postes supplémentaires missions « E » et « G ».

Une amorce appréciable mais insuffisante au regard des besoins réels et de l'étendue de notre département.

Les travaux sur l'éducation prioritaire permettront à de nouvelles écoles de bénéficier du dispositif, c'est une avancée qui doit être améliorée. Le SE UNSA demande que toutes les écoles en REP bénéficient d'un support « plus de maitres que de classes ». Le dispositif complémentaire des écoles dites « isolées » est appréciable et mérite d'être étendu à celles qui connaissent des difficultés tout à fait similaires. Le SE UNSA souhaite que les critères retenus soient davantage lisibles pour les collègues.

Par ailleurs, Le SE UNSA, signataire de la pétition nationale « LA CLIS ça compte », demande que les écoles accueillant des CLIS aient les moyens de mettre en place une inclusion scolaire de qualité et bénéficient de seuils spécifiques afin d'inclure les élèves de CLIS dans des conditions correctes d'apprentissages.

Par ailleurs, les directeurs de ces écoles, eu égard aux nombreuses équipes de suivi, doivent bénéficier d'un temps de décharge supplémentaire.

En ce qui concerne les fusions d'écoles, programmées pour septembre prochain, elles doivent impérativement répondre aux priorités suivantes : accord des deux équipes, dimension vivable pour les jeunes élèves et le relationnel professionnel des adultes, et en charge de travail pour la direction.

Enfin, l'actualité de notre département évolue très vite, et hier le Maire d'Argenteuil vous a envoyé un courrier remettant en cause le dispositif des moins de trois ans en l'adressant en même temps aux écoles de la ville. Cela vient conforter nos préoccupations indiquées en ouverture du du GT de mardi !

Le SE UNSA s'oppose à cette décision, à la fois sur le procédé employé qui méprise l'engagement professionnel des enseignants, et pour les besoins des élèves parmi ceux les plus fragiles ! Comme nous l'avons fait par le passé, pour d'autres villes, nous demandons le maintien des postes et la poursuite de cet engagement.